



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 36515

Texte de la question

M. Pierre Morange appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les « réseaux de santé ». Ces réseaux, issus de pratiques communautaires, sont des outils essentiels dans une politique de santé publique qui reste à construire. Dans le cadre du budget de l'assurance maladie pour 1999, un crédit a été affecté à la qualité des soins. Cependant, le Gouvernement n'a toujours pas défini les dispositifs de fonctionnement. Il l'interroge donc sur le type de réseau qu'elle entend promouvoir, ainsi que sur les moyens qu'elle entend donner à ces réseaux, afin de permettre une réforme de fond, dont notre système sanitaire et social a grandement besoin.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36515

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1999, page 6130